Annexe technique
Elaboration d'une stratégie et d'un plan de communication CT - CVB

1. Préambule (présentation des objets, outils programmatiques concernés et de leurs caractéristiques)

Le bassin versant de la Dore est l'échelle d'intervention du SAGE, du contrat territorial et du CVB avec une structure unique pour en assurer l'animation et la coordination en phase d'élaboration et de mise en œuvre, à savoir le le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez SM PNRLF.

Sur son territoire, le SMPNRLF a réalisé précédemment (entre 2009 et 2017) différents travaux de cartographie de la TVB et d'animation afin de favoriser la prise en compte de la TVB dans les projets et documents d'urbanisme

Par ailleurs, le Parc porte la démarche de contrat territorial du bassin versant de la Dore et dans l'organisation et l'exercice de la compétence hors GEMAPI et GEMAPI. Cet outil de l'agence de l'eau Loire-Bretagne doit être en cohérence avec le SAGE Dore (porté par le SMPRNLF).

Dans ce cadre, l'objectif ici est de mutualiser l'ensemble de la communication du contrat territorial et du contrat vert et bleu sur le bassin versant de la Dore. Cette mutualisation des moyens apparaît nécessaire pour avoir plus de visibilité des opérations sur le territoire et rendre cohérent les outils CT de l'Agence de l'Eau et CVB de la Région.

L'importance de la communication et la valorisation de ces outils et des actions ont été confortées lors des différents comités de pilotage du CT Dore et des comités de suivi du CVB.

La communication sur le CVB et le CT Dore vise à :

- **Faire connaître les actions réalisées dans le cadre du CVB et du CT** dans le cadre des autres objectifs stratégiques concernant les milieux aquatiques ou humides, les milieux forestiers, les espaces agricoles, les aménagements urbains ou les documents de planification, et la sensibilisation des différents publics, **ou plus largement les actions en faveur de la biodiversité et de la TVB** pour interpeller le plus grand nombre.
- **Compléter, renforcer les actions de sensibilisation** prévues au CVB, en présentant les enjeux liés à la TVB en général mais aussi ceux qui sont propres au territoire.

Les objectifs de la communication entre le CT et le CVB sont repris dans la fiche action communication du contrat vert et bleu.

Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore (SAGE Dore)

Depuis 2007, le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez est la structure porteuse du SAGE Dore qui a été approuvé le 7 mars 2014.

Suite à l'état des lieux et aux conclusions des études réalisées pendant la phase d'élaboration, 5 grands enjeux ont été identifiés et inscrits dans le PAGD.

- Enjeu n° 1 : gouvernance, cohérence et organisation
- Enjeu n° 2 : qualité des eaux
- Enjeu n° 3 : qualité des milieux aquatiques et des zones humides
- Enjeu n° 4 : gestion quantitative (rareté)
- Enjeu n° 5 : inondation

Le plan d'aménagement et de gestion durable du SAGE de la Dore s'organise par enjeux, puis par objectifs généraux.
Le document présente pour chaque enjeu du SAGE des recommandations et des prescriptions

La mise en œuvre du SAGE nécessite un accompagnement important en termes de communication, d'information et de sensibilisation des acteurs du bassin pour garantir l'appropriation du schéma et, à terme, voir évoluer les pratiques et les politiques en place en faveur d'une meilleure gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) a été chargé de piloter l'élaboration d'un plan de communication. Ce plan de communication a été validé dès 2014 et liste l'ensemble des actions du PAGD du SAGE qui nécessitent une action de communication. Toutefois, chaque année, un plan d'actions est validé par le bureau de la CLE en accord avec les capacités financières du SM PNRLF en tant que structure porteuse.
C'est à partir de celui-ci que certains outils ont été élaborés impliquant les animateurs des contrats territoriaux notamment au travers de la réalisation de 2 films. L'un sur la démarche de SAGE, le second sur les bonnes pratiques liées à la gestion de l'eau.

En 2019, le bureau de la CLE poursuit ce travail de communication en réalisant un tableau de bord interactif permettant aux habitants et aux acteurs du territoire de connaître l'état des masses d'eau du bassin versant de la Dore et le suivi des actions au travers des indicateurs du SAGE. Ce tableau de bord sera également un outil de suivi du contrat territorial Dore.
Le site internet du SM PNRLF ainsi que les réseaux sociaux sont mis à disposition de la CLE afin de diffuser les études, les films ou tout autre information de nature à informer et sensibiliser les acteurs et les habitants du bassin versant de la Dore.

Les outils de communication du SM PNRLF sont mis à disposition du SAGE Dore et du contrat territorial Dore (site internet et réseaux sociaux, liens directs avec la Presse, chargé de communication).

Une feuille de route de la CLE du SAGE Dore a été élaborée pour la période 2019-2024 et fixe notamment des principes d'articulation de la communication entre les outils SAGE, CT et CVB afin de rendre cohérent ces trois outils. Des mutualisations sont déjà existantes mais d'autres sont à installer :

- ✓ **SAGE/CT**

L'objectif est de tendre vers une communication commune entre les différents outils afin de ne pas multiplier les actions. Cette réflexion doit se faire dans les plans de communication du CT et du SAGE. Certains sujets peuvent être traités de manière commune au SAGE et au CT au sein du bureau de la CLE et du COPIL du CT.

La co-présidence SAGE/CT et le portage unique par le SM PNRLF facilite la coordination technique et la mise en place d'une gouvernance commune sur ce sujet.

Le plan d'action du CT prévu en 2020 sera examiné par le bureau de la CLE en charge de la communication de la CLE afin d'étudier les sujets communs qui peuvent être rapprochés.

- ✓ **CT/CVB**

Par ailleurs, une mutualisation de moyens a été recherchée pour les actions de communication et de sensibilisation entre les outils CT et CVB. Un COPIL commun pour mettre en œuvre le plan d'actions retenu est envisagé.

- ✓ **INTERSAGE**

Une action de communication a été réalisée en inter SAGE en 2019 et se poursuivra en 2020 : il s'agit d'une carte interactive à destination des EPCI afin de leur permettre de connaître les différents SAGE qui les concernent (Cher Amont ; SAGE Allier Aval, SAGE Lignon du Velay, SAGE Loire Amont, SAGE Haut-Allier, SAGE Sioule, SAGE Loire en Rhône-Alpes et SAGE Alagnon).

Le Contrat territorial du bassin versant de la Dore (CT)

Le contrat territorial bassin versant de la Dore traduit l'accord entre 19 signataires concernant l'opération d'amélioration de la **qualité écologique des milieux aquatiques du bassin versant de la Dore**. Son objectif principal est de **contribuer à l'atteinte de l'objectif commun de la Directive Cadre européenne sur l'Eau qui demande l'atteinte du « Bon état des eaux ».**

Il engage 19 structures :

- ✓ Porteur de projet : Syndicat Mixte du PNR Livradois-Forez ;
- ✓ Maîtres d'ouvrages : Syndicat Mixte du PNR Livradois-Forez, 2 communautés d'agglomérations, 5 communautés de communes, 1 commune, ONF, Chambre départementale d'Agriculture du Puy-de-Dôme, CEN Auvergne, FDPPMA du Puy-de-Dôme, Bio63, FRCIVAM Auvergne, EDE du Puy-Dôme et AER Puy-de-Dôme ;
- ✓ Agence de l'eau Loire-Bretagne ;
- ✓ Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Faisant suite aux démarches à l'échelle de trois sous bassin versant (CT Dore moyenne, CT Dore amont et CT Dore aval), un diagnostic territorial a permis de définir une stratégie de territoire sur 6 ans dont la mise en œuvre est formalisée dans une feuille de route approuvée le 20/05/2019 par un comité de pilotage.

La stratégie territoriale (2020-2025) s'articule en cinq volets/enjeux :

- ✓ Volet A : reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau et de leurs milieux associés (thématiques traitées : hydromorphologie, milieux alluviaux, continuité écologique, zones humides, biodiversité)
- ✓ Volet B : maintien ou amélioration de la qualité de l'eau (thématiques traitées : pollution diffuse agricole, pollution domestique, pollution industrielle)
- ✓ Volet C : gestion quantitative de la ressource en eau et anticipation des conséquences du dérèglement climatique (thématiques traitées : gestions des déficits, préventions des inondations)
- ✓ Volet D : communication et évaluation de la stratégie territoriale (thématiques traitées : communication, suivi, bilan)
- ✓ Volet E : pérennisation de la bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques (thématiques traitées : animation, structure, équipe technique).

Le Contrat Vert et Bleu du PNRLF, bassin versant de la Dore (CVB)

Elaboré en lien avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) d'Auvergne-Rhône-Alpes (arrêté en mars 2019), et en complémentarité avec le Contrat territorial (CT) Dore, ce programme d'actions vise à préserver et remettre en bon état la Trame Verte, Bleue et Noire du territoire du Parc et plus particulièrement du bassin versant de la Dore.

Les actions du CVB portent essentiellement et en priorité sur le bassin versant de la Dore, mais ce périmètre peut être élargi aux espaces limitrophes selon les enjeux de continuités écologiques et les actions. La durée de mise en œuvre du CVB est de 6 ans (2020 – 2025) pour des raisons de cohérence avec le CT Dore. La plupart des actions seront engagées dans les 5 premières années ; les actions transversales (communication et coordination du programme) sont prévues sur 6 ans.

Au regard du diagnostic du territoire, 5 axes stratégiques ont été définis et structurent le programme opérationnel :

- amélioration des milieux aquatiques et humides,
- renforcement de la biodiversité dans les milieux forestiers,
- renforcement de la biodiversité dans les espaces agricoles,
- prise en compte de la TVB dans la planification et les aménagements urbains et routiers,
- renforcement de la sensibilisation et de la communication.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, à l'initiative du dispositif « Contrat Vert et Bleu », est le principal partenaire du contrat dont la structure porteuse est le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez. 23 structures s'impliqueront dans la mise en œuvre des actions du contrat vert et bleu en tant que maitre d'ouvrage.

2. Objet de la mission

La mission a pour but d'assister le SMPNRLF, maître d'ouvrage, dans l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication pour les 2 outils qu'il porte, le CT et le CVB en cohérence avec le SAGE Dore et la communication du SMPNRLF.

Ces outils stratégiques et opérationnels ont vocation à préserver, restaurer, améliorer la qualité, des milieux et de la biodiversité. De nombreuses thématiques se recoupent entre les outils, il est donc important de définir une communication commune et/ou complémentaire pour éviter les redondances et un manque de lisibilité et apporter un maximum d'efficience et d'efficacité.

La mission nécessite de la part des prestataires candidats :

- Un chef de projet détenteur d'une culture environnementale sensible aux objectifs d'un Parc naturel régional,
- Une compétence et une expérience en matière d'analyse et de proposition stratégiques de communication

3. Contenu de la mission et méthode

3.1. Objectifs

La communication du Parc pour ces 2 outils doit permettre de répondre aux objectifs de leurs programmes d'actions. Mais plus généralement,

- d'informer,
- d'être à l'écoute de ses interlocuteurs,
- de sensibiliser et d'éduquer,
- de promouvoir les opérations effectuées,
- de promouvoir le territoire, les structures porteuses et les partenaires.

Le plan de communication doit permettre :

- de donner de la cohérence aux différentes actions de communication interne et externe,
- de donner de la cohérence entre les différents outils,
- de renforcer l'image du territoire et son identité à travers sa richesse environnementale et les actions engagées pour la préserver et la restaurer,
- l'appropriation de ces outils par différentes cibles.

3.2. Mise en œuvre

L'ensemble de la mission sera réalisé en lien permanent avec les 2 personnes référentes de ces outils et l'animatrice du SAGE Dore

La mission sera menée en 2 phases qui feront chacune l'objet d'un rapport et d'une validation par le comité de suivi.

Phase 1 / Analyse

- Analyse des 3 outils (SAGE Dore, CT Dore et CVB Dore) afin d'en dégager les enjeux et objectifs communs ou différents
- Analyse des actions, des supports et des plans ou documents stratégiques de communication existant prioritairement sur le BV Dore existants selon les enjeux liés à la biodiversité et les milieux aquatiques (films, site internet, animations, plaquettes …)
- Evaluation des moyens disponibles (humains, techniques et financiers).

Phase 2 / Elaboration de la stratégie et du plan de communication

- Choisir des axes stratégiques de la communication communs et spécifiques
- Définir les objectifs et les idées forces
- Définir les publics prioritaires
- Concevoir une méthodologie et des outils permettant d'établir une communication efficace auprès des différents publics
- Préciser pour chaque outil, la trame éditoriale ou graphique à respecter notamment en ce qui concerne la publicité de tous les financeurs (dans le respect des obligations demandées par chacun) et des partenaires
- Proposer une programmation annuelle pour 6 ans (de 2020 à 2025) compte tenu des enveloppes budgétaires et de la programmation des 3 outils
- Définir les indicateurs de suivi et d'évaluation à mettre en place.

3.3. Déroulement et rendu de la mission

Animation et concertation

Le titulaire travaillera avec les groupes suivants, dont la composition pourra être modifiée.

Groupe de travail interne PNR

- Formé par des personnes ressources de l'équipe du parc
- Les 3 référents des outils concernés (SAGE, CT, CVB) de l'équipe du SMPNRLF

Comité de suivi de communication, composition :

- Groupe de travail interne PNR,
- Financeurs des 3 outils : AELB, Région Auvergne Rhône-Alpes et Conseil départemental du Puy-de-Dôme ; représentants fonds européens
- 2 élus référents désignés pour chaque outil

Réunions au cours de la mission

La première phase – Analyse - comprendra à minima :

- 1 réunion avec le groupe de travail interne au PNR en début de prestation (présentation enjeux, objectifs des outils et de la programmation pour les 6 années)
- 1 réunion de présentation au comité de suivi (réunion de présentation du bilan)

La deuxième phase - Elaboration de la stratégie et du plan de communication - comprendra à minima :

- 1 réunion de présentation des axes stratégiques de la communication, la méthodologie et les outils au comité de suivi
- 1 réunion de présentation de la programmation proposée

Les réunions avec le groupe de travail interne au Parc ne sont pas limitées.

Le prestataire aura à sa charge la réalisation des comptes rendus de l'ensemble des réunions. Ils feront l'objet d'une validation par le maître d'ouvrage et seront annexés aux différents rapports.

Restitution de la mission

- Rapport phase 1 en 5 exemplaires papiers comprenant les éléments demandés, ainsi que tous les documents nécessaires à leurs compréhensions
- Rapport phase 2 en 5 exemplaires papiers comprenant les éléments demandés, ainsi que tous les documents nécessaires à leurs compréhensions Un rapport par phase en 5 exemplaires couleurs. Ce rapport illustré comprend notamment les propositions argumentées avec leur synthèse et les documents présentés lors des réunions de travail.

Les rapports, présentations et compte-rendu de réunion seront fournis sous forme de fichiers modifiables.

3.4. Les documents disponibles

Pour établir sa proposition, le prestataire pourra s'appuyer sur les documents suivants, dont certains disponible ici : https://cloud.parc-livradois-forez.org/index.php/s/Wx5QTDj8DLTbmFm

SAGE Dore	CT Dore	CVB	SMPNRLF
Etat des lieux, diagnostics, PAGD, Plan de communication du SAGE Dore, Films du SAGE Dore, Plaquette de présentation du SAGE https://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/ https://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/eaux-et-milieux-aquatiques/ https://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/eaux-et-milieux-aquatiques/sage-dore/ https://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/eaux-et-milieux-aquatiques/sage-dore/communication/	Documents du contrat territorial : Stratégie territorial, feuille de route, diagnostic du territoire, diagnostic et programmation par masse d'eau, programmation détaillée Plaquettes / Inf'eau : des précédents CT (Dore moyenne et Dore amont) Films de promotions d'actions des CT Dore moyenne et Dore amont	Le Contrat Vert et Bleu et son programme d'actions Le diagnostic de territoire préalable à l'élaboration du CVB. Plaquette Trame verte et bleue	Exemple de communication réalisée par le PNR Charte graphique du SMPNRLF